



2 rue de la Mairie
35250 Saint-Médard-Sur-Ille
Téléphone : 02.99.55.23.53
Courriel : mairie@saint-medard-sur-ille.fr

MAIRIE
de
Saint-Médard-sur-Ille

CONVOCATION
aux membres du
Conseil Municipal

Conseil municipal

Cher(e) collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la salle J.J FONTAINE le :

Mercredi 9 Septembre 2026 à 20h00

Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Veillez agréer, cher(e) collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A Saint-Médard-Sur-Ille, le 4 septembre 2026

Le Maire,

Noël BOURNONVILLE

Ordre du jour

1.	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉCÉDENT	3
2.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION BRUDED.....	3
3.	CCVIA : PROJET DE TERRITOIRE PRESENTATION DU CALENDRIER	3
4.	SDE 35 : COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC	3
5.	DESIGNATION D'UN SUPPLEANT A LA CHD	4
6.	DESIGNATION DES ELUS MEMBRES DU COMITE DE SUIVI DE LA CARRIERE	4
7.	FONCIER : CHANTELOUP.....	5

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉCÉDENT

Présentation : Noël BOURNONVILLE

Il sera proposé au conseil municipal de délibérer sur l'approbation du procès-verbal du conseil municipal du 7 juillet 2026.

Pièce jointe : Procès-verbal du Conseil municipal du 07 juillet 2026.

2. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION BRUDED

BRUDED est une association française créée le 17 septembre 2005. Ouverte aux communes et intercommunalités de la région historique Bretagne, elle représente un réseau d'échanges entre collectivités engagées dans des projets de développement durable.

Mme Camille Menec présentera au conseil municipal l'association et ses actions.

3. CCVIA : PROJET DE TERRITOIRE PRESENTATION DU CALENDRIER

Présentation : Noël BOURNONVILLE

Le projet de territoire est à la fois un document et un guide d'action publique locale. Il a pour but de définir, pour la durée du mandat, une vision commune du développement et de l'organisation du territoire au service de ses habitants.

Il permet d'organiser un programme d'actions locales en fonction des besoins, des ressources du territoire et des enjeux auxquels il est confronté.

Lors de sa séance du 7 juillet 2026, le conseil communautaire a validé l'élaboration de ce document. Les élus communautaires ont fait, alors le choix, d'associer l'ensemble des élus du territoire à cette construction. Aussi, conformément à la délibération communautaire, il sera présenté au conseil municipal la note de cadrage ainsi que le calendrier.

Pièces jointes : note de cadrage + calendrier

4. SDE 35 : COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC

Présentation : Gildas BOUREL

La compétence éclairage publique a été transférée par la commune au SDE 35 en 2024 suite à la délibération n°2023-59.

Ce transfert de compétence concerne les travaux et la maintenance du parc d'éclairage.

Pour rappel, la maintenance de l'éclairage public est financée sur la base d'un forfait au point lumineux défini chaque année par le Comité syndical.

Par courrier le SDE 35 a informé les communes membres d'une évolution du contexte inflationniste du secteur, et de la volonté du syndicat, d'une part de ne pas impacter financièrement ses membres et d'autre part de réorienter leur politique vers la rénovation des parcs vétustes.

Dans ce contexte le SDE 35 interroge les conseils municipaux sur leur maintien du transfert de cette compétence.

Le conseil municipal sera donc invité à délibérer sur le maintien du transfert de la compétence éclairage public au SDE 35.

Pièces jointes : Courrier + Rapport d'activité

5. DESIGNATION D'UN SUPPLEANT A LA CIID

Présentation : Noël BOURNONVILLE

L'article 1650-A du CGI prévoit l'institution d'une commission intercommunale des impôts directs (CIID) dans chaque établissement public de coopération intercommunale (EPCI) soumis de plein droit ou sur option au régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU).

Cette commission intervient en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux professionnels et biens divers en donnant son avis sur la mise à jour éventuelle des coefficients de localisation qui visent à tenir compte de la situation particulière de la parcelle dans le secteur d'évaluation.

Lors de sa séance du 1^{er} avril 2026 le conseil municipal a désigné M PASEK comme représentant de la commune, cependant, il n'a pas désigné de suppléant.

Le conseil municipal sera invité à désigner un représentant suppléant à la CIID.

6. DESIGNATION DES ELUS MEMBRES DU COMITE DE SUIVI DE LA CARRIERE

Présentation : Noël BOURNONVILLE

Dans le cadre de la composition du comité de suivi de la carrière le conseil municipal sera invité à délibérer sur les élus membres de cette commission.

7. FONCIER : CHANTELOUP

Présentation : Noël BOURNONVILLE

Le conseil municipal avait délibéré en 2024 en faveur de la vente d'une parcelle, enclavée sur un terrain privé, au lieu-dit Chanteloup, sous réserve de la création d'un chemin de contournement de cette propriété.

La vente de cette parcelle n'a pas de conséquence sur les fonctions de desserte, puisque le chemin qu'il doit desservir n'est plus accessible. Cette parcelle peut être ainsi considérée comme un délaissé de voirie.

Les démarches ont été engagées, auprès des propriétaires concernés, et un bornage a été réalisé.

Il s'agit de la parcelle n°828 d'une surface de 66ca.

Le conseil municipal sera invité à constater le déclassement matériel de cette parcelle, de procéder à son déclassement et enfin à délibérer sur sa cession au prix de 3€ le m².

Par ailleurs, le conseil municipal sera invité à délibérer sur l'achat des parcelles, 830 (1a27ca) et 831 (13ca), bordant la propriété, représentant une surface de 140m² pour la somme de 100.00€ visant à la création ultérieure d'un chemin.

Pièces jointes : Plan de bornage + PV

INFORMATIONS DIVERSES

DEVIS SIGNES

Date	Entreprises	Objet	Montant € TTC
07/07/2026	TLCI	2 licences Microsoft Office ordinateurs ALSH	576,00 €
09/07/2026	CLEAN AIR	Nettoyage hottes des cuisines cantine et salle Fontaine	780,83 €
09/07/2026	HORIZON	Mise en peinture cours école primaire	2 829,00 €
20/07/2026	COLAS	Curage de fossé	2 494,80 €
05/08/2026	BMATF Solutions	Dépannage téléphone ascenseur salle Rivière	1 380,00 €
05/08/2026	BMATF Solutions	Travaux mise en conformité réseaux électrique Epicérie + Logement	10 876,80 €